

SECOND CABINET D'AUDIT DANS LE MONDE

Deloitte s'installe dans "l'Eldorado Algérie"

Il compte parmi sa clientèle algérienne deux grands groupes publics, Sonelgaz et Sonatrach ainsi que la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et dans ses clients internationaux en Algérie les banques Banco Santander et HSBC ainsi que les compagnies Ericsson et Microsoft.

Il, c'est le cabinet international d'audit Deloitte, second mondial, qui a, samedi soir à l'hôtel Hilton, et mandatant en ce sens sa filiale française, lancé officiellement la firme Deloitte Algérie.

De droit algérien mais affiliée juridiquement à Deloitte France, la firme Deloitte Algérie sera opérationnelle dès le prochain semestre, avec un effectif initial d'une vingtaine de cadres et fonctionnera sur la base d'une autonomie complète et d'une gestion à terme algérienne, en symbiose avec les normes et le



réseau Deloitte international.

Deloitte Algérie ambitionne d'apporter à sa clientèle, actuelle et potentielle, algérienne et étrangère, des secteurs publics et privés, ses services de qualité et son expertise.

Cela en matière d'audit et de contrôle de l'in-

formation financière, de corporate finance et de conseil en fusions et acquisition, en privatisation et évaluation, en ingénierie financière, en fiscalité et en risk-management et pilotage d'entreprises notamment.

Certes, Deloitte a développé une activité continue dans notre pays

depuis deux ans, en partenariat avec un cabinet d'audit national, dans la réalisation d'interventions sur la base d'expertises notamment.

Cependant, ce grand cabinet s'installe définitivement et «durablement» en Algérie, un Eldorado en puissance, car il croit fermement au développement, l'ouverture, le dynamisme et la forte attractivité de son économie, en paraphrasant le P-dg de Deloitte France, Jean-Paul Picard, le directeur général du bureau d'Alger, Gilles Gauthier, et leur premier associé Saïd Kdym.

Avec 135 000 collaborateurs dans le monde et comptant plus de 80% des plus grandes entreprises mondiales parmi ses clients, ainsi que de nombreuses grandes entreprises nationales, Deloitte a réalisé, pour l'exercice 2006, un chiffre d'affaires de 20 milliards

de dollars. Il est à signaler qu'à l'heure actuelle, quatre grands groupes d'audit opèrent dans le monde et sont PricewaterhouseCooper, Deloitte, Ernest&Young et KPMG. En rappelant que ce dernier (KPMG) opère depuis mars 2002 en Algérie avec plus de 60 experts et intervient

auprès de 100 sociétés dont 70% sont des sociétés étrangères déjà présentes ou désireuses de s'installer dans notre pays et d'y acquérir des actifs. KPMG a récemment mis sur le marché national et en ligne l'édition 2007 de son guide Investir en Algérie.

Chérif Bennaceur

Des taxieurs chassés de l'hôtel Sofitel

La coordination des taxis de la wilaya d'Alger menace de recourir à une démonstration de force si «la décision prise par la direction de l'hôtel Sofitel à l'encontre de vingt-quatre taxis n'est pas révisée».

Il s'agit d'une «décision unilatérale prise par la direction de cet établissement de nous exclure de l'enceinte de l'hôtel sans aucun motif et ce, au mépris des lois de la République».

«C'est une démarche qui n'obéit à aucune logique, bien au contraire, elle porte atteinte à la souveraineté de notre pays».

Les responsables de l'hôtel Sofitel, sous prétexte d'un argument sécuritaire, a décidé d'interdire aux chauffeurs de taxi dûment agréés auprès des autorités administratives et sécuritaires l'accès à l'intérieur de l'hôtel et par voie de conséquence nous empêcher de gagner notre croûte», a indiqué un délégué.

Pour ce dernier, «il s'agit d'une pratique contraire aux règlements, puisque la même démarche n'est pas observée dans d'autres hôtels». «Nous interpellons les autorités concernées pour mettre fin à cette situation qui au-delà de l'acte, porte préjudice à l'image de notre pays», a-t-on souligné.

A. B.

LES DIRECTEURS DE L'EDUCATION DES WILAYAS DU CENTRE EN CONFERENCE

La rentrée scolaire à l'ordre du jour

La préparation de la prochaine rentrée scolaire 2007-2008 dans ses aspects logistique et pédagogique a été débattue, hier, à l'ITE de Ben Aknoun à Alger, lors de la conférence régionale des directeurs de l'éducation des wilayas du centre du pays.

Les participants à cette rencontre ont dressé chacun pour sa wilaya un bilan sur les capacités

d'accueil et les infrastructures disponibles, l'encadrement administratif et pédagogique ainsi que le système d'orientation des élèves. Cet atelier a permis aux directeurs de l'éducation des dix wilayas du Centre de soulever certaines problématiques, notamment celles relatives à la surcharge des classes dans le cycle moyen ainsi que l'installation de la 5^e année primai-

re et la 3^e année secondaire entrant dans le cadre de la réforme.

Elles seront discutées lors de la conférence nationale. Il convient de préciser à ce sujet que dans la même journée d'hier d'autres conférences régionales réunissant les directeurs de l'éducation de wilaya ont été organisées à Constantine pour l'Est, Ghardaïa pour le Sud et

Oran pour l'Ouest. Les recommandations ainsi que les bilans récapitulatifs de chaque conférence seront débattus lors d'une conférence nationale prévue cet été (juillet ou août) en présence du ministre de l'Education nationale et qui regroupera les 50 directeurs de l'éducation permettant de donner les dernières retouches pour la rentrée scolaire 2007-2008.

L. M.

CONFLITS DES STATUTS DES PERSONNES

Débat à l'Institut des douanes

Le droit comparé algéro-français en matière de conflits des statuts des personnes était, hier, au centre d'une rencontre organisée à l'Institut maghrébin des douanes et de la fiscalité de Koléa en collaboration avec le journal *El Moudjahid* dans le cadre de son forum.

La rencontre en elle-

même a été marquée par l'intervention de deux experts en la matière, en l'occurrence le professeur Ghaouti Belmelha, président du conseil scientifique de la faculté de droit à l'université d'Alger alors que du côté français le doyen de la faculté de droit de l'université de Lyon 3 a assuré une intervention por-

tant sur "Les juridictions françaises et le droit de la famille" (spécificités maghrébines).

La rencontre en elle-même destinée aux étudiants de l'institut a porté essentiellement sur les spécificités des codes et des statuts des deux pays.

Du côté algérien on met en exergue l'impor-

tance du code de la famille alors que l'expert français a défendu le principe du statut tout en portant à la connaissance de son auditoire français que le statut de la personne en France prend en considération les spécificités de chaque communauté installée sur le sol de l'Hexagone.

A. B.

TIARET

Arrestation de trois jeunes pour meurtre, dont un mineur

L'affaire du jeune L. A., 20 ans, retrouvé sans vie et son corps jeté dans une mare d'eau le 30 avril dernier du côté de Aïn-Guesma dans la wilaya de Tiaret a été élucidée récemment par la brigade de gendarmerie après une enquête minutieuse relative à une mort suspecte.

De fil en aiguille, les enquêteurs ont pu mettre le grappin sur les mis en cause ; il s'agit, selon un communiqué officiel d'un mineur répondant aux initiales D. M., 15 ans, résidant à Bouckekif, C. M., 22 ans, chauffeur, originaire de Tiaret et K. M., sans emploi. Les investigations ont démontré que la victime connaissait bien ses meurtriers et le drame a eu pour origine un différend.

Ces derniers l'ont d'abord asphyxiée avant de la jeter dans un fossé rempli d'eau. Présentés devant le procureur de la République en date du 9 mai, deux parmi les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt alors que le troisième, le mineur en l'occurrence, a été mis sous contrôle judiciaire.

Mourad Benameur